

## POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE : FICHE PROFIL DE POSTE

### FICHE GÉNERIQUE PROFIL DE POSTE ARCA

Etablissement (RNE+Nom) :	<b>Lycée général et technologique</b>
Discipline de poste concernée :	<b>Toutes disciplines</b>
Intitulé du poste :	<b>Enseignement de cinéma-audiovisuel au lycée (classe de seconde et enseignement optionnel du cycle terminal)</b>
Condition particulière	<b>Être titulaire de la certification complémentaire Arts – Cinéma-audiovisuel</b> <i>(la production de la note obtenue, et de l'arrêté rectoral l'attestant, pourra être demandée)</i>
Nombre d'heures d'enseignement de Cinéma-audiovisuel	<b>9h au minimum</b>
<p><b>Activités</b></p> <p>Enseignement du cinéma-audiovisuel dans ses composantes essentielles définies par les programmes (culturelle, pratique et technique) aux niveaux 2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale.</p>	<p><b>Connaissances particulières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des dominantes des programmes de cinéma et de leur progressivité</li> <li>• Capacité à mettre en œuvre un enseignement artistique qui repose sur l'articulation entre pratique (réalisation de petites formes), théorie (approche du langage cinématographique et de l'analyse filmique) et culture (fréquentation des œuvres et initiation à l'histoire du cinéma en lien avec l'histoire des autres arts)</li> <li>• Maîtrise du numérique (dimensions techniques et artistiques)</li> <li>• Connaissances du cadre institutionnel et partenarial (structures culturelles, intervenants professionnels et dispositifs dans lesquels s'inscrit le partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture)</li> <li>• Capacité à travailler en équipe et à conduire un partenariat avec un artiste professionnel, y compris dans l'enseignement de la pratique.</li> </ul>